

**FORMATION NATIONALE CONJOINTE
SUR LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION - LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015**

DISCOURS DE CHRISTOPHER MILES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Je tiens à remercier chaleureusement le musée national de l'histoire de l'immigration pour son accueil ce jour, et plus largement pour sa contribution aux différents événements qu'il a accueillis ces dernières semaines et auxquels le ministère de la Culture et de la Communication était directement associé, dont le colloque « Éprouver l'interculturalité » organisé par le groupement d'intérêt scientifique Ipapic (Institutions patrimoniales et pratiques interculturelles) les 19 et 20 novembre derniers et la réunion interministérielle organisée par la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA).

Je remercie le ministère de l'Éducation nationale pour l'initiative d'une journée nationale de formation sur le parcours d'EAC conçue comme une formation croisée ouverte aux cadres et formateurs des deux ministères. Je veux aussi particulièrement saluer la mise à disposition d'un outil pédagogique essentiel : le référentiel du parcours d'EAC publié cet été par le Conseil supérieur des programmes.

Je remercie enfin les intervenants et les participants pour leur contribution aux échanges de la journée et plus largement pour leur mobilisation au quotidien en faveur de l'EAC, notamment la Fédération nationale des collectivités pour la culture et l'École nationale de formation agronomique du ministère de l'Agriculture.

« Une société, une cité, une civilisation qui renonce à l'Art, qui s'en éloigne, au nom de la lâcheté, la fainéantise invouée, le recul sur soi, qui s'endort sur elle-même, qui renonce au patrimoine en devenir pour se contenter, dans l'autosatisfaction béate, des valeurs qu'elle croit s'être forgées et dont elle se contenta d'hériter, cette société-là renonce au risque, elle oublie par avance de se construire un avenir, elle renonce à sa force, à sa parole, elle ne dit plus rien aux autres et à elle-même » disait Jean-Luc Lagarce.

La culture est un symbole de liberté et de démocratie.

La ministre l'a rappelé : les événements dramatiques de cette année 2015, nationaux et internationaux, montrent que la culture (patrimoine mondial à Palmyre, liberté de presse à Charlie Hebdo, création et pratique culturelle collective au Bataclan) peut aussi, doit aussi être un étendard des valeurs qui définissent notre humanité et qui fondent notre identité, notamment celle de la République française.

L'éducation artistique et culturelle : l'accès de tous les jeunes à ces valeurs

Les projets d'éducation artistique et culturelle doivent permettre des rencontres sensibles et réflexives avec les œuvres, avec les professionnels de la culture ; je pense d'abord aux artistes. Ces projets offrent aux jeunes la possibilité de se construire une culture personnelle et partagée, dans une dynamique d'ouverture sur le monde, une dynamique qui sera, nous l'espérons tous, constitutive de leur personnalité et de leur devenir citoyen. Cet accès à une vie rêvée, à un ailleurs, doit rester aussi une forme d'évasion, un moment d'émotion et d'émerveillement.

L'EAC constitue une politique globale et cohérente, s'inscrivant dans une politique culturelle nationale et locale et prenant en compte les différents temps de vie des jeunes.

La définition et la mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle se fait en cohérence avec les orientations de la politique culturelle nationale, mais aussi et surtout les atouts d'une politique culturelle locale. Les établissements culturels nationaux et territoriaux sont des ressources essentielles au développement de cette politique. Une action d'éducation artistique et culturelle n'a de sens que dans une logique de transmission des richesses patrimoniales et de rencontre avec les acteurs de la création et de la diffusion artistiques du territoire concerné.

L'éducation artistique et culturelle se construit en particulier durant l'enfance, mais se poursuit tout au long de la vie. Elle s'élabore en composant une sensibilité issue des multiples expériences de confrontation à l'art du passé et d'aujourd'hui, durant les temps scolaire, périscolaire ou extra-scolaire. Tous ces temps de vie sont primordiaux à mobiliser pour privilégier une approche globale du jeune, dans une logique de co-éducation, et ainsi toucher les familles et maintenir l'investissement essentiel des acteurs de l'éducation populaire.

L'EAC est une politique partenariale interministérielle et territoriale.

C'est pour répondre à ces enjeux inhérents à l'éducation artistique et culturelle, d'égalité, de cohérence et de citoyenneté, que cette politique ne peut être le fruit de l'action d'un seul ou de deux ministères.

Elle est le résultat de la concertation et de l'engagement conjoint de multiples ministères, ceux en charge de la politique de la ville, de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, mais également les ministères en charge de la santé, de la justice et de la défense.

Son inscription dans les territoires et les différents temps de vie impose une collaboration étroite avec les collectivités territoriales, ainsi qu'une articulation cohérente entre la politique culturelle locale et le développement d'une éducation artistique et culturelle à destination des habitants d'un territoire.

La politique de démocratisation culturelle ne doit laisser personne sur le bas côté.

L'école de la République, obligatoire, gratuite et laïque, est un lieu de culture pour tous les jeunes scolarisés de 6 à 16 ans. Le corps enseignant forme des médiateurs remarquables aux enjeux culturels.

Néanmoins, la population de cette tranche d'âge comprend également un grand nombre de jeunes qui ont quitté les bancs de l'Éducation nationale ou ne les ont pas intégrés : les enfants en situation de handicap accueillis dans des établissements médico-sociaux, les jeunes placés sous main de justice ou sous protection judiciaire, les jeunes de la seconde chance s'engageant dans une formation dans un établissement public d'insertion de la Défense, etc.

La prise en compte de ces jeunes doit être une priorité dans une société qui met en avant les valeurs d'égalité et de citoyenneté.

CONCLUSION

Cette journée nationale de formation réunit des cadres et des formateurs de deux univers : d'une part la communauté éducative et d'autre part la communauté culturelle.

À l'instar de la rencontre sur le terrain entre le pédagogue et l'artiste, vous allez vous enrichir de vos compétences respectives, vous nourrir de vos expériences et vous questionner sur vos pratiques et sur le rôle de chaque partenaire dans la mise en œuvre du parcours d'EAC.

Au cœur de notre action conjointe, c'est bien l'enfant, le jeune, en tant qu'individu et citoyen à part entière de demain, qui est visé. Qu'il soit à l'école, en accueil de loisirs, à l'hôpital, en institution spécialisée, en famille ou avec ses pairs, il doit être le bénéficiaire de nos démarches et nous devons l'accompagner dans son parcours vers l'autonomie. Chaque jeune en capacité de développer une pratique artistique ou culturelle autonome, voire de la transmettre à ses proches, est un indicateur phare de réussite. Et ce jeune, il faut ensuite le garder dans la République.

« C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. » disait Hannah Arendt.

Cette journée, je le souhaite, doit contribuer à votre propre parcours de formation, vers une meilleure connaissance mutuelle des enjeux des politiques éducatives et culturelles, pour une appréhension plus fine de l'intérêt et des modalités de collaboration entre ces deux mondes, pour une réflexion partagée sur la mise en œuvre du parcours du jeune, son inscription dans les territoires de projets et les dynamiques partenariales.

À l'instar de vos pratiques quotidiennes, cette réflexion se doit d'être opérationnelle et transposable.

Je vous souhaite de bons débats.